

numéro 114

Vivre à

SARZEAU

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2021

Revue municipale d'information

Actualités

LE CINÉMA FERA BIENTÔT
SON RETOUR À SARZEAU

Témoignage

« DEVEZ-VOUS ÊTRE DES PASSEURS
DE MÉMOIRE ! »

Dossier

D'IMPORTANTES PROJETS
ET CHANTIERS DÉMARRENT

FESTIVITÉS

TOUTES LES
ANIMATIONS
DE L'ÉTÉ



Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 85 15
www.sarzeau.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Mairie annexe de Penwins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 33 41
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 9h à 12h

Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 26 86 71
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 13h45 à 16h45

Services municipaux

• SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 36 02
Mail : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

• SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau

• SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 05
Mail : enfance.jeunesse@sarzeau.fr

Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 23 83
Mail : espace.jeunes@sarzeau.fr

• SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 60
Mail urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mail env. : environnement@sarzeau.fr

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

• PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 72 56
Mail : portstjacques@sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)
En juillet et août : du lundi au samedi
Le lundi de 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 14h à 18h
Pour les grutages et l'aire de carénage, prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

• PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54
Mail : portdulogeo@sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)

En mai et juin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h

En juillet et août : 7 jours/7

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h

CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18
Mail : saadccas@sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 27
Mail : residencechesnes@sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau
Coordination - Tél. 02 97 48 21 11
Mail : coordination@sarzeau.fr
Multi-accueil - Tél. 02 97 48 09 30
Mail : multiaccueil@sarzeau.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM) / Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Tél. 02 97 48 09 29
Mail : ramlaep@sarzeau.fr

Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penwins - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 38 47
Mail : directioncnsarzeau@orange.fr

Du lundi au samedi selon les périodes : merci de contacter le CNS

La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 82 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Heure limite de dépôt courrier à 16h
du lundi au vendredi et 11h50 le samedi

Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas - CS 22537 - 56019 Vannes cedex
Tél. 02 97 63 23 81

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 33 06
Mail : pae.sarzeau@neo56.org

Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68
Mail : contact@neoemplois56.org

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh
Accueil général : 02 97 68 14 24
Service déchets : 02 97 68 33 81
Service permis de construire : 02 97 68 70 70
Espace autonomie seniors du territoire vannetais : 02 97 68 70 66
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 40
Mail : lhermine@gmvagglo.bzh

Hors vacances scolaires :

Le lundi de 16h30 à 20h
Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h
Le mercredi de 9h à 20h
Le samedi de 14h à 18h
Vacances scolaires (sauf l'été) :
Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Les mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le jeudi de 14h à 17h

• MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42
Mail : mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh

Hors saison estivale :

Les mardi et vendredi de 15h à 19h
Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le jeudi de 10h à 12h30
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vacances d'été :
Les mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
Le mercredi de 10h à 18h
Les jeudi et samedi de 10h à 12h30

• CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47
Mail : ecole.artistique@gmvagglo.bzh

Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69
Mail : tourisme@golfedumorbihan.bzh
www.golfedumorbihan.bzh

En saison :

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Le dimanche de 10h à 13h
Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Sommaire



Actualités

- 05** Le cinéma fera bientôt son retour à Sarzeau
- 09** Nouveauté : des navettes gratuites cet été pour les marchés
- 13** Zéro Déchet : relevez le défi famille !

Dossier

- 16 à 21** D'importants projets et chantiers démarrent



Bloc-notes

- 26** Pour bien profiter de nos plages
- 26** Exposition «Graines de champions»
- 27** Le Circuit des Chapelles



Directeur de publication :

David Lappartient

Coordination et réalisation de la publication :

service communication, commune de Sarzeau

Crédits photos :

commune de Sarzeau, Getty Images

Création, conception :

Le Studio - www.lestudio.bzh

Impression : Publi-Trégor

Tirage : 5000 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % PEFC

Bulletin validé le 18/06/2021

Et aussi...

- 22** Retour en images
- 24** Tribune d'expression
- 27** État-civil

Edito



Les indicateurs de la crise sanitaire se sont beaucoup améliorés ces dernières semaines et nous nous en réjouissons. Cette bonne nouvelle, combinée avec le début de l'été, nous permet d'envisager la reprise d'une vie (presque) normale dès lors que chacun continuera à mettre en place les bons gestes barrières.

Vous le constaterez dans ce numéro, la commune et nos

associations ont pu programmer de nombreuses manifestations en juillet et août. Nous pourrions ainsi renouer avec des ambiances plus légères et plus festives, ce à quoi nous aspirons tous. L'année écoulée aura été éprouvante, notamment par les contraintes que la crise a fait peser sur nos relations amicales et familiales, et plus généralement sur notre vie en société. Je remercie ici les Sarzeautines et les Sarzeautins pour leur sens du civisme.

Cette crise a eu beaucoup d'autres effets, dont certains probablement plus durables. En particulier, elle semble avoir accéléré une migration de la population depuis les grandes métropoles vers les campagnes et le littoral, et plus particulièrement vers la Bretagne. Cela est rendu possible par la révolution numérique et le développement du télétravail. Cette migration se fait plus spécifiquement vers les « petites villes » ou les « gros bourgs », disposant d'un bon équilibre entre besoins de nature, de qualité de vie et de services.

Dans ce contexte, l'attractivité de Sarzeau ne fait que croître car - au-delà de ces critères - les habitants des grandes métropoles apprécient notre commune pour sa situation géographique, ses paysages magnifiques et préservés, son importante façade maritime, son climat tempéré, sa faible insécurité et sa proximité avec la gare de Vannes et sa LGV (Ligne à Grande Vitesse).

Ce mouvement, d'une intensité sans précédent, influencera durablement nos politiques en matière de logements et d'aménagement du territoire. Nous relèverons ces nouveaux défis, pour continuer à « Bien vivre à Sarzeau », aujourd'hui et demain, tout en respectant les équilibres. Les nombreux projets que nous engageons actuellement, dont certains sont présentés dans ce numéro, y contribueront.

Bon été à tous,

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau



Rejoignez nous sur
Facebook/Commune de Sarzeau
et également sur Instagram
et YouTube
[@communedesarzeau](https://www.facebook.com/communedesarzeau)



Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur sarzeau.fr/publications à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet www.sarzeau.fr > rubrique Vie Municipale > Les publications

Service communication : contact@sarzeau.fr

Associations



Des nouvelles de l'outil en main

L'association créée au printemps et destinée à initier aux métiers manuels nos jeunes de 10 à 15 ans poursuit son développement mais ne pourra malheureusement pas débiter ses activités à la rentrée 2021. En effet, nos futurs locaux nécessitent des travaux importants de mise aux normes pour accueillir en toute sécurité nos bénévoles, les jeunes et leurs familles. Nous allons, avec l'ensemble des membres de l'association, poursuivre la montée en puissance de ce projet (réalisation d'équipements, communication, projets éducatifs etc...) et accueillons toujours de nouveaux volontaires pour étoffer notre équipe autour de ce beau projet. Avis aux amateurs !



Contact :
www.sarzeau.fr/outil-en-main



Il s'agit du troisième livre réalisé par la collectivité dans la collection A Fluctibus Opes (« Si Sarzeau m'était contée », de Pierre Beunon - 2018 et « Sarzeau, une commune bretonne dans la grande guerre », d'Yves-Marie Evanno - 2018) en vente dans les librairies de la commune également.

Géocaching

Nouvelle chasse au trésor à Brillac !



Emmanuel Bremand, le créateur des parcours Trésors du Morbihan

Après un premier parcours « Arthur, Paul et Marie » proposé gratuitement à tous dans le centre de Sarzeau, la commune propose un nouveau circuit « Des Coët aux moulins », toujours gratuit, du côté de Brillac. Une chasse au trésor familiale, à la découverte des sentiers et des mégalithes.

« Bienvenue chez les Brillacais et les Brillacaises !

Brillac, qui eu auparavant plusieurs noms, faisait partie du parc de Bernon. Ce territoire est le quartier le plus mégalithique de Sarzeau. Sur ce parcours, vous verrez un dolmen, des moulins, et peut-être des Romains... ». Ce nouveau parcours de 6 km (chien autorisé) propose une balade d'environ 2h en pleine nature, au cœur des villages de Brillac, du Vondret et du Lindin, à la découverte de la commune, de ses richesses et de ses anecdotes sur le patrimoine qui nous entoure !

Partez à la recherche du trésor et collectionnez les badges Trésors du Morbihan !

« N'oubliez pas de prévoir un petit objet que vous laisserez en échange d'un trésor que vous trouverez dans le coffre ».



Pour jouer, téléchargez l'application « Trésors du Morbihan » et laissez-vous guider !

Lecture

Sarzeau, une commune confinée

Durant le premier confinement du printemps 2020, la commune de Sarzeau a invité ses concitoyens à sauvegarder le souvenir des semaines de confinement à domicile afin de conserver une trace et des témoignages de cette période exceptionnelle.

À la suite de cet appel, la commune a reçu des dizaines de textes et illustrations originaux. L'idée de la création d'un ouvrage a germé et verra le jour en juillet 2021.

À l'initiative de ce projet : Jean-Paul Delessard, écrivain habitant Sarzeau qui a sollicité, dès les premiers jours du confinement national, l'aide de la commune pour lancer un appel à témoignages dans l'objectif de réunir textes et illustrations afin de réaliser une œuvre collective. « Qu'éprouvez-vous quotidiennement ? Que vous manque-t-il le plus ? Cela vous rappelle-t-il d'autres souvenirs ? Quelles réflexions vous inspire la traversée de ces événements ? En substance : comment vivez-vous cette période ? Quels souvenirs en garderez-vous ? ».

Près de 40 Sarzeautins ont répondu positivement à cet appel munis de leurs crayons ou de leur appareil photo. L'ensemble de ces témoignages et autres œuvres sont réunis dans cet ouvrage dont l'objectif est de sauvegarder un morceau de l'histoire locale que chaque famille sarzeautine aura à cœur de découvrir et de conserver.

Le livre sera mis en vente dans les librairies « Les Passeurs de Mots » face au centre culturel et « La Mouette à la Page » face à la Mairie, dès la mi-juillet 2021

Culture

Le cinéma fera bientôt son retour à Sarzeau

Les Sarzeautins étaient impatients de retrouver un cinéma. Ce sera bientôt chose faite.



Ne répondant plus aux normes de sécurité requises pour un établissement recevant du public, le cinéma Le Richemont a été sous le coup d'une fermeture administrative

Bien connue dans la presqu'île, la salle de cinéma du Richemont connaissait une forte fréquentation (plus de 15 000 spectateurs chaque année) mais n'était malheureusement plus aux normes d'accessibilité et de sécurité. Contraint par l'État à la fermeture en mars 2019, des discussions avaient été engagées entre le propriétaire du bâtiment et la commune afin de trouver une solution permettant de rouvrir l'établissement dans de bonnes conditions d'accueil du public.

Après plusieurs pistes évoquées, une estimation de mise aux normes à environ 400 000 € et une rénovation totale à plus de 2 millions d'euros, aucun accord n'avait pu être trouvé.

Dans ce contexte, la commune a souhaité trouver rapidement une solution alternative afin de retrouver une activité cinématographique sur son territoire. Cette solution s'appuie sur l'utilisation de la salle de spectacle de l'espace culturel de L'Hermine, modifiée à cette occasion sans pour autant perturber la programmation de la saison culturelle.

Pour mener à bien ce dossier, la commune s'appuie sur les compétences de l'Agence de Développement Régional du Cinéma (ADRC) afin d'obtenir l'homologation et l'autorisation d'exploiter par le centre national du cinéma (CNC).

Les travaux d'aménagement ont commencé au mois de juin et devraient durer près de quatre mois. La commune a, dans le même temps, déposé un dossier de demande de financement auprès de la DRAC Bretagne dans le cadre du plan de relance « Transition numérique ».

L'offre cinématographique mêlera une offre généraliste et une offre « Art et Essai », avec une politique d'animation et de séances accompagnées, en synergie avec les autres activités du centre culturel. Il y aura également des séances pour les scolaires.

Deux séances de plein air en juillet et août !



En attendant que la salle de spectacle puisse accueillir ses premiers spectateurs, cet été, les Sarzeautins et estivants pourront néanmoins assister à deux projections de film en plein-air, au bord de la plage, sur le Prato de Saint-Jacques, le **lundi 26 juillet à 22h05** (Roxane) et **mercredi 11 août à 21h45** (Océans) ! À vos plaids !



Entretien avec Dominique Vanard

Adjointe en charge de la culture, de l'économie, et du tourisme

Le retour du cinéma était une chose très attendue des Sarzeautins.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

La première difficulté fut de ne pas réellement pouvoir discuter avec le propriétaire afin de comprendre ses souhaits concernant son bâtiment ! Ensuite, vers qui se tourner pour se faire accompagner, la création d'un cinéma n'étant pas habituellement dans nos prérogatives. Et puis trouver un nouveau lieu, en l'occurrence l'Hermine, et s'assurer de la possibilité d'y faire des travaux permettant la projection de films et cela, sans en perturber la saison culturelle.

L'offre des films sera-t-elle la même qu'auparavant ?

L'idée est de faire revenir les Sarzeautins vers le cinéma en leur proposant des films tous publics ainsi que des séances pour les scolaires pour commencer et ensuite, de développer une offre « Art et Essai » et aussi d'avoir une programmation pendant l'été bien sûr, période durant laquelle la salle ne fonctionne quasiment pas.

À quel montant se situera l'investissement pour la commune ?

Ce sera un investissement en deux temps : tout d'abord permettre très vite la diffusion de films et donc réaménager la salle avec l'installation de l'écran, les équipements de projection, l'accessibilité sensorielle - Boucle à Induction Magnétique (BIM), audio-description, sous-titrage - et la création de 10 emplacements UFR pour les personnes à mobilité réduite (ce qui porterait à 417 fauteuils la capacité de la salle) cela pour un coût aux alentours de 134 000 €, avec des subventions possibles.

Dans un deuxième temps, une réflexion sera faite concernant les gradins actuels, qui ont 20 ans, et qui pourraient être remplacés par de vrais fauteuils de cinéma/théâtre, rétractables ou pas, et retravailler le traitement acoustique qui est un peu différent entre le cinéma et le théâtre, cela pour un budget aux alentours de 300 000 €, avec, là aussi, possibilité d'aides financières.

À une époque où nous devons, plus que jamais, réfléchir aux dépenses publiques et mutualiser au maximum les bâtiments existants, cette solution nous a paru la plus pragmatique pour un redémarrage de l'activité le plus rapidement possible pour répondre aux souhaits de nos concitoyens.

Sécurité

PCS et DICRIM : prévoir pour mieux sécuriser et informer



Parce que les catastrophes n'arrivent pas qu'aux autres et que toute prévention commence par l'information, la municipalité a, depuis 2015, élaboré un plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce plan définit les risques majeurs recensés sur la commune et les solutions concrètes de sécurité pour la population.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vise à sensibiliser la population aux risques auxquels nous pouvons être confrontés à Sarzeau, à informer des dispositifs de sécurité mis en place pour faire face à chacun de ces risques en situation d'urgence.

Comme partout, le risque zéro n'existe pas, mais la connaissance des consignes de sécurité appropriées doit contribuer à minimiser les conséquences humaines, économiques et environnementales.

Un risque majeur se définit comme la survenue soudaine, parfois imprévisible, d'une agression d'origine naturelle ou technologique dont les conséquences peuvent entraîner des graves dommages sur l'homme, les biens et l'environnement. Le risque majeur naturel ou technologique se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité (nombreuses victimes, dommages importants...). Dans le Vivre à Sarzeau N°112 (janvier - février - mars 2021), un dossier complet recensait tous ces risques majeurs (téléchargeable sur www.sarzeau.fr).

Rappel du cadre réglementaire

- ▶ Le maire est le garant «du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique». À ce titre, il assure l'alerte et la prise en charge éventuelle des populations avant, durant et après la crise.
- ▶ Démarche obligatoire dans les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL adopté le 04/12/2014 pour la Presqu'île de Rhuys et Damgan).
- ▶ Le PPRL concerne essentiellement le risque de Submersion Marine qui peut s'avérer important selon les lieux lorsque les conditions climatiques sont défavorables (houle, vent, coefficient de marée élevé, etc.).
- ▶ PCS : projet approuvé par le Conseil Municipal le 28 septembre 2015.

Le PCS a été rédigé par un groupe de travail constitué d'élus et d'agents de la commune et adopté par arrêté municipal.



La commune remercie l'association ECTI (Entreprises Collectivités Territoriales Insertion) qui a accompagné la municipalité.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élu, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le PCS actuel, présenté dans sa première version, est un document qui est perfectible et qui évolue en fonction des observations qui sont recueillies, des exercices qui sont réalisés sur le terrain et des situations réelles.

Depuis sa création, le PCS n'a été activé qu'une seule fois lors de la tempête Alex d'octobre 2020. Il a été mis à jour et complété en début d'année et sera adopté d'ici l'été.

Deux types d'alerte

L'alerte préventive qui sera déclenchée dès qu'un avis de vigilance en cas de prévision d'un phénomène météorologique majeur et identifié sera communiqué par les services de la préfecture :

- La carte de vigilance météo qui est consultable en permanence sur le site internet de Météo France <http://vigilance.meteofrance.com>
- Le site internet de la commune www.sarzeau.fr
- La page Facebook/Instagram/l'application Imagina de la commune de Sarzeau.

Par ailleurs, la mise en place d'un système d'alerte par SMS sera déployée sur la commune dans le courant de l'année et permettra, après inscription, via le site Internet ou une application, de recevoir les alertes en direct.

L'alerte d'urgence (en cas d'évènement non anticipé et soudain) :

- La sirène située sur le clocher de l'église de Sarzeau (la sirène est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h).
- **Les personnes inscrites aux alertes SMS de la commune recevront des messages d'alerte d'urgence.**
- Une alerte par véhicule sonorisé sur le secteur soumis au risque, notamment en cas de submersion. La commune est sectorisée de manière logique, en fonction du nombre d'habitants et des risques.
- Les élus pourront être amenés à intervenir en « porte à porte » pour alerter les personnes fragiles qui se sont inscrites au préalable (sur les mêmes modalités que le plan canicule).

Par ailleurs des partenariats sont d'ores et déjà engagés, en amont, avec des entreprises, commerces, professionnels de l'hôtellerie... afin d'assurer la mise en œuvre rapide de moyens de secours, d'accueil ou encore d'hébergement pour des personnes sinistrées.



Le DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) résume les risques recensés sur la commune et indique les consignes de sécurité à respecter en cas de crise.

Le DICRIM vous est remis avec ce bulletin dans votre boîte aux lettres. Il est également disponible en mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune : www.sarzeau.fr/plan-communal-de-sauvegarde

Nous vous conseillons de le lire et de le conserver précieusement.

Les bons réflexes en cas d'alerte

Dans tous les cas, vous devez vous mettre à l'abri du danger et respecter les consignes suivantes :

- Écoutez la radio (stations locales, France Bleu, etc.), restez calme et vigilant et attendez les consignes des autorités.
- En cas d'évènement soudain (risque technologique, tempête, etc.), n'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'en occupent.
- Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les services de secours.
- En cas de consignes de mise à l'abri (rester chez soi) ne sortez que si les autorités vous y autorisent.
- En cas d'évacuation suivez les consignes, le centre d'accueil principal est situé au Parc des sports de Sarzeau.
- Si vous devez évacuer, coupez le gaz et l'électricité.

Pour vous inscrire à l'alerte SMS « Risques majeurs » ou retrouver l'intégralité du Plan Communal de Sauvegarde et du DICRIM, rendez-vous sur la page internet www.sarzeau.fr/plan-communal-de-sauvegarde

Solidarité

Plan canicule

Recensement pour l'accompagnement des personnes isolées



Comme chaque année, le plan canicule est activé depuis le 1^{er} juin. Il prendra fin le 15 septembre.

Si vous êtes ou connaissez une personne âgée, handicapée ou fragile et isolée, un registre d'inscription est mis en place au CCAS de Sarzeau.

Cette inscription sur le registre aura pour finalité d'organiser, en cas d'alerte, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.



Inscription possible par téléphone au 02 97 41 31 57, par mail en écrivant à socialccas@sarzeau.fr ou au CCAS au 7, rue du Beg-Lann à Sarzeau



Papiers, cartes... Pensez-y avant !

Les documents administratifs des membres de la famille, tels que : papiers personnels, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carnet de santé, carte vitale, livret de famille, contrats d'assurance des personnes et des biens, etc. peuvent aujourd'hui être sauvegardés et stockés facilement sur des supports numériques tels que disques durs, clés USB faciles à emporter et peu encombrants, ou sur internet (sites spécialisés).



www.risques-majeurs.info

Coronavirus

Un centre de vaccination opérationnel

Depuis le 15 mars dernier, le centre de vaccination de Sarzeau a ouvert ses portes dans la salle Armorique de l'espace culturel l'Hermine, mise à la disposition par la mairie.

Ce site municipal, autorisé par la Préfecture et l'ARS, répond au besoin d'une gestion locale d'organisation de la vaccination, garant d'une réelle efficacité. Fonctionnant 6 jours sur 7, il permet le passage au quotidien de 500 à 600 personnes.

Son fonctionnement tient à la mobilisation des professionnels de santé de la presqu'île. Chaque jour en deux équipes, 10 infirmières et infirmiers sont présents, deux médecins retraités assurent une permanence et l'accueil orchestrent et pilotent les flux de personnes en toutes circonstances.

En quatre mois, 25 000 personnes ont reçu de une à deux doses permettant ainsi une excellente couverture vaccinale, supérieure aux objectifs nationaux.

En quatre mois, le centre a évolué. D'abord approvisionné par le vaccin Moderna, il est aujourd'hui doté du vaccin Pfizer. Avec ce nouveau vaccin, l'ensemble de la structure est prêt pour la prise en charge des plus jeunes. Le centre de vaccination est également prêt pour la période estivale qui constitue un autre enjeu. Les équipes s'organisent entre leur surcroît d'activité, les vacances de la vaccination et un repos bien mérité.

La volonté partagée par tous est de tout mettre en œuvre pour que tout un chacun retrouve une qualité de vie et la sécurité. Le centre de vaccination se veut également être un lieu rassurant, avec des personnels attentifs et faisant volontiers partager leur bonne humeur.

Centre de détection Covid

Le centre de détection antigénique rapide au Covid19 est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h (sans rendez-vous), place des Trinitaires (dans le bâtiment Robert Hiebst).

Il s'adresse aux personnes présentant ou non des symptômes. Les résultats sont rendus sous 30 min.

Se munir des pièces suivantes : carte vitale et pièce d'identité.



Contact :
Le centre de vaccination permanent de la commune de Sarzeau
Salle Armorique de l'Espace culturel l'Hermine
Les rendez-vous se prennent directement sur Doctolib

Marchés

Un placier high-tech !

Il était une ère, où le placier de Sarzeau encaissait les droits de place avec comme support un carnet à souches en papier, difficile à écrire sous notre temps pluvieux et venteux local que l'on aime les jeudis de marché.

En 2016, la commune décide de l'armer d'un logiciel métier pour un meilleur suivi des encaissements et facturation des droits de place et de l'occupation du domaine public, ainsi que la redevance des stationnements des camping-cars sur la commune avec un PDA (logiciel smartphone).

Depuis avril 2021, le placier est high-tech, équipé d'un smartphone et d'un mini-appareil à carte bleue, les commerçants abonnés ou passagers des différents marchés de Sarzeau, pourront payer leurs droits de place par carte bleue. Il en sera de même pour les occupations du domaine public communal et les stationnements des camping-cars sur les aires dédiées.

La commune de Sarzeau évolue avec son temps pour le bien-être de ses commerçants.

Article rédigé par votre dévoué placier

Marchés

Quand ? Où ?

La commune, que ce soit à l'année ou spécifiquement l'été, accueille des marchés.

Petit tour d'horizon pour retrouver vos commerçants favoris...

Marché journalier

Place Richemont

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et dimanches

De 8h à 13h30

Marché hebdomadaire du jeudi

Place des Trinitaires

De 8h à 13h30

Marché hebdomadaire du samedi

Place Richemont

De 8h à 13h30

Foire mensuelle

Place Richemont

3^{ème} mercredi de chaque mois

De 8h à 13h30

Marché de Saint-Jacques

Rue des plaisanciers

Rue du Port St Jacques



Du dernier lundi de juin au 1^{er} lundi de septembre

De 8h à 13h

Petit marché de Saint-Colombier

NOUVEAU

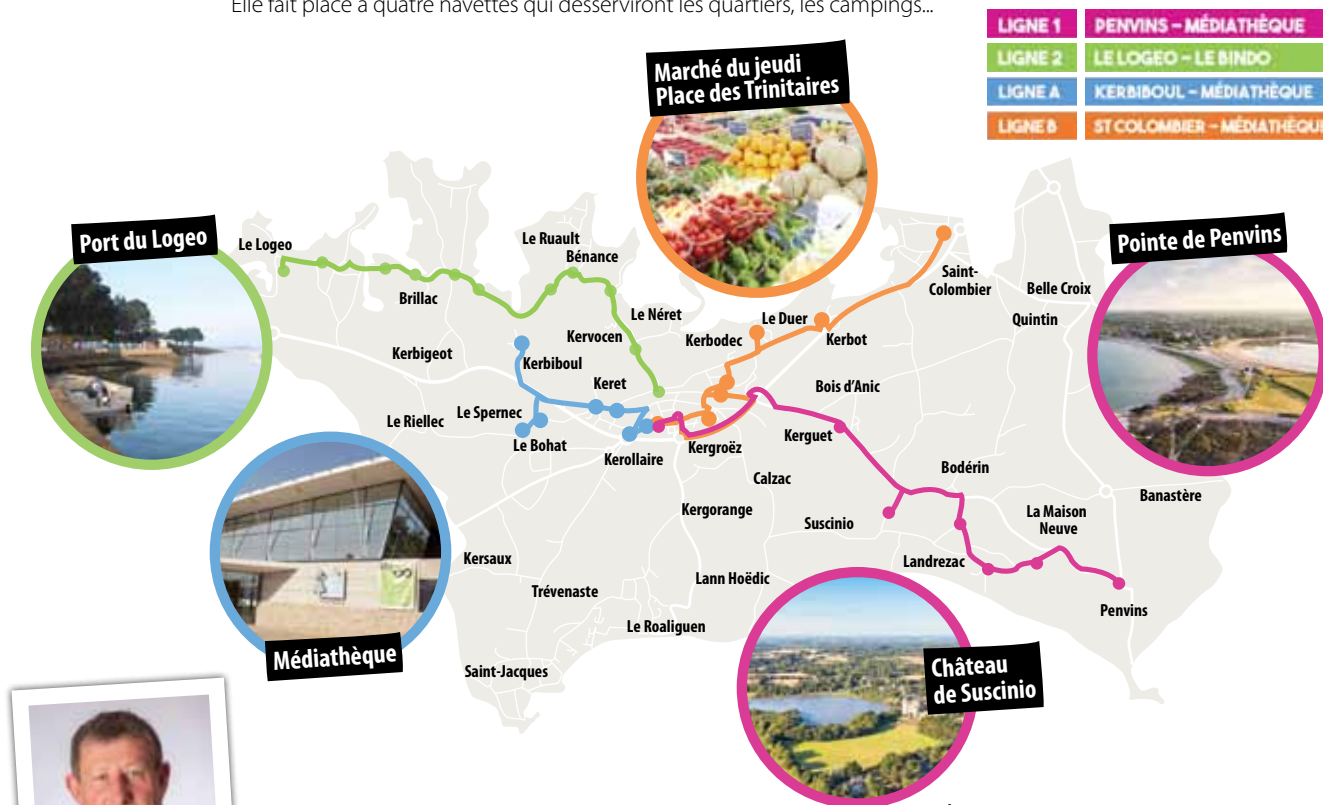
Désormais, le vendredi soir, de 16h à 19h, rue du Stang, à Saint-Colombier, vous pouvez retrouver nos amis La Gouëlle (crêpier), les Viviers du Piniel (ostréiculteur), Pascal Le Luel (viande porcine et de volaille) et prochainement Anthony Brézillon, la Prairie (maraîcher).
Que des produits locaux à St Co !

Mobilité

Navettes gratuites cet été : un nouveau dispositif !

Du 8 juillet au 19 août 2021

Autrefois appelée « Estibus », la « navette du marché du jeudi » évolue ! Elle fait place à quatre navettes qui desserviront les quartiers, les campings...



Deux questions à... Gérard Le Drogo

Adjoint en charge de l'environnement, des mobilités et du patrimoine

Les navettes estivales (autrefois Estibus) évoluent. Quelles sont les raisons qui ont motivé ce changement ?

Nous avons décidé d'élargir notre offre concernant les navettes estivales car, il est devenu absolument nécessaire de désengorger les parkings et de diminuer le flux routier les jours de très forte affluence, comme c'est le cas les jours de marché. Comme les années précédentes, ces navettes seront gratuites car nous souhaitons encourager les sarzeautins et nos vacanciers à utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture.

Quel est le dispositif prévu ?

Cette année, nous avons fait le choix de mettre en place des lignes Le Logeo - Centre bourg, Penvins - Centre bourg et d'élargir la navette habituelle du centre, à l'ouest vers Kerbiboul et à l'est vers Saint-Colombier, soit quatre lignes.

Comparé aux années précédentes, il y aura des horaires réguliers que vous trouverez dans certains commerces de la commune, sur le site Internet et nos différents réseaux.

Une autre nouveauté sont les jours de circulation : ce sera bien évidemment le jeudi matin, mais certaines lignes circuleront également le mardi ou le samedi.

Pourquoi le quartier de Saint-Jacques n'est-il pas desservi ?

Comme vous le savez, les jeudis matin, nous sommes confrontés à de très forts ralentissements, dès le milieu de la matinée, sur la route du Roaliguen entre Kergorange et la route départementale, et il en est de même à Kerrollaire sur les routes en provenance de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Saint-Jacques.

Dans ces secteurs, avec cette circulation très soutenue, il semble difficile, pour une navette estivale de respecter des horaires affichés, ayant pour conséquence de créer peut-être du mécontentement chez les passagers.

Pour retrouver le plan et les horaires des navettes, rendez-vous sur le site internet de la commune www.sarzeau.fr/navettes-estivales-gratuites



Des dépliants sont également disponibles en mairie, à l'Office de Tourisme, dans les campings ainsi que dans certains commerces de Sarzeau.



Environnement

Le traitement des chenilles processionnaires du pin

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), en partenariat avec la Mairie de Sarzeau, organise comme chaque année, à l'automne 2021, une lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin (par pulvérisation à partir du sol).

La chenille processionnaire du pin peut provoquer des problèmes de santé publique (allergies graves, démangeaisons, œdèmes). Elle présente également un risque pour les animaux domestiques et peut générer un affaiblissement des pins par défoliation partielle ou totale. Si vous n'avez pas opté pour le traitement, sachez que les chenilles deviennent très urticantes.

Afin de bénéficier du traitement, des bulletins d'inscription seront disponibles dans le courant du mois de juillet auprès de l'accueil et sur le site Internet de la Mairie de Sarzeau ou sur simple demande par mail.

Le coût du traitement dépend du nombre d'arbres à traiter.



Renseignements :
Service environnement : 02 97 48 29 60
environnement@sarzeau.fr



Economie

Du nouveau dans les commerces et services

Pierre Bailly Soins



Les ondes naturelles et artificielles n'auront plus de secret pour vous. Pierre Bailly vous propose ses services de géobiologue afin d'harmoniser votre lieu de vie et de travail. Et de magnétiseur pour brûlure, zona..., rééquilibrage énergétique. Il vous attend pour une aventure hors du commun pour une randonnée énergétique sur les sentiers du Golfe du Morbihan. Il est actuellement en formation pour devenir thérapeute en décodage biologique.

Rendez-vous sur son site :
www.pierrebaillysoins.com
pierrebaillysoins@gmail.com
Tél. 06 22 10 78 34



Le dressing de Marine

Après des mois passés à travailler sur ce projet, une nouvelle boutique de prêt à porter a ouvert à Sarzeau ! Marine Ponce, 26 ans, passionnée de mode, diplômée d'une école de commerce a ouvert sa boutique. Maroquinerie, sacs à main, bijoux fantaisie, prêt-à-porter pour hommes et femmes, venez découvrir des produits tendance fabriqués en France et en Italie.

6 place Lesage - Tél. 02 97 67 56 87
La boutique vous accueille dans un univers cocooning et chaleureux
le lundi après-midi à partir de 14h30 jusqu'à 19h
et du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Vous pouvez retrouver toute l'actualité sur la page Instagram : @ledressingmarine
et bien sûr Facebook : « Le dressing Marine ».



Cabinet d'étiopathie - Nicolas Deroiné

L'étiopathie est une thérapie manuelle innovante, dont le raisonnement global permet de résoudre rapidement et efficacement de nombreux maux du quotidien. Entorses, lombalgies, cervicalgies, sciatiques et autres névralgies, troubles digestifs, urinaires, gynécologiques, ORL, migraines, vertiges... La thérapie manuelle couplée à un raisonnement causal et systémique permet, par des mobilisations douces et appropriées de soulager efficacement ces différents maux et de retrouver un confort rapidement.

39 rue Père Marie-Joseph Coudrin - Tél. 06 37 13 80 01 - etiopathe.sarzeau@gmail.com

Nuisibles

La lutte contre le frelon asiatique se poursuit

Face au caractère invasif du frelon asiatique et aux risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la commune de Sarzeau a souhaité maintenir les aides à la destruction des nids.

L'aide de la commune sera soumise aux mêmes critères que les années précédentes :

- ▶ **Bénéficiaires de l'aide** : les particuliers, les associations et les agriculteurs.
- ▶ **Montant de l'aide** : plafonnée selon la hauteur des nids.
- ▶ **Période d'éligibilité de destruction des nids** : 1^{er} mai au 30 novembre 2021.

Les demandes de subvention devront dorénavant être retournées en mairie pour instruction.



L'attestation du référent frelon de la commune (à contacter préalablement à la destruction) :
M. Artel - Tél. 06 32 63 79 66,
une copie de la facture acquittée
et un RIB devront être fournis avec le dossier
Précisions et dossier à télécharger sur :
www.sarzeau.fr/les-nuisibles

Initiatives

Des repères de submersion marine



L'adaptation au changement climatique figure parmi les grandes orientations du programme d'actions du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le changement climatique peut aussi s'accompagner d'épisodes de submersion marine. Il s'agit d'un phénomène naturel et ponctuel qui intervient généralement lors de

tempêtes et de grandes marées. La mémoire de ces événements est souvent éphémère. Le Parc Naturel Régional a ainsi proposé la mise en place de repères de submersion marines sur l'ensemble des communes littorales dont Sarzeau.

Trois de ces repères ont été posés sur la commune : à Landrezac, à Penvins et au Lindin, sur des secteurs ayant connu une submersion importante lors de la tempête Johanna du 10 mars 2008, prise comme événement de référence.

Ces repères ont avant tout un objectif de sensibilisation et de maintien de la mémoire, indispensable pour intégrer la culture du risque.



L'immobilier du Morbihan

Après 10 ans d'expérience dans l'immobilier sur la région Nantaise, Anita Chaudet s'est installée en 2020 sur la commune. Elle est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de vente, d'acquisition, ou tout simplement pour un conseil !

www.immobilierdumorbihan.com - Anita Chaudet - Tél. 06 61 81 46 74



Major services

Entreprise de services à domicile

Vous n'avez pas le temps ou les outils ? Ludwig Houry vous propose ses solutions simples et adaptées pour la réalisation de vos travaux de bricolage, de rénovation intérieure et d'entretien extérieur.

Déplacement sur toute la Presqu'île de Rhuys et disponible du lundi au samedi
19 rue du port St Jacques - Tél. 06 09 36 23 51 - major.services@outlook.com

Une sophrologue à Sarzeau



Le stress et l'anxiété affectent notre santé physique et mentale. La pratique de la sophrologie permet, grâce

à un ensemble de pratiques basées sur la respiration, la détente musculaire et la visualisation, de développer la connaissance de soi et de découvrir ses propres ressources pour mieux gérer les situations de stress et d'inconfort au quotidien. C'est une véritable pédagogie qui permet de traverser la vie avec plus de sérénité et de vitalité. Laura Berteloot se déplace à votre domicile pour des séances individuelles, anime ponctuellement des ateliers collectifs et intervient sur demande au sein d'entreprises, associations ou collectivités.

Tél. 06 60 88 76 47
Plus d'infos sur :
www.lauraberteloot-sophrologue.fr



Karol' O Jardin

Au service des particuliers, Karol' O Jardin propose de vous accompagner dans l'entretien de vos espaces verts. Tontes, tailles, débroussaillage... Leur objectif est de permettre de vous laisser profiter de votre jardin sans contraintes. Fini les heures passées à tailler, tondre et faire la file à la déchetterie. Vous aurez également la possibilité de défiscaliser une partie de ces travaux. N'hésitez plus !

Devis gratuit sur rendez-vous au 06 99 69 10 51 - cperlini@karolojardin.fr

Témoignage

« Devenez des passeurs de mémoire ! »



À 96 ans, Ginette Kolinka est l'une des dernières rescapées d'Auschwitz-Birkenau



Mme Ginette Kolinka, rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau a animé deux conférences sur Sarzeau le jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril 2021 pour les élèves de 3^{ème} des collèges de Rhuys et Sainte-Marie. Organisées par le comité de jumelage de Sarzeau, la commune a pris en charge la captation vidéo afin de conserver ce précieux témoignage et permettre au plus grand nombre d'y assister (les conférences n'étant pas ouvertes au public, compte-tenu du contexte sanitaire).

Pendant plus de 40 ans, Ginette a gardé pour elle, cette terrible période de sa vie. Mais au début des années 2000, elle fait la connaissance d'une association de déportés, dont elle devient une des ambassadrices. Elle sillonne alors la France pour transmettre son histoire afin que les jeunes générations deviennent des passeurs de mémoire. Son témoignage fait l'objet d'un livre « Retour à Birkenau » paru en mai 2019.



La vidéo est accessible à tous :
sur Youtube et sur www.sarzeau.fr

À regarder et à partager
à toutes les générations !!



Civisme

Masques jetables : ce n'est pas du papier !

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les masques jetables font partie des objets de notre quotidien. Ces produits à usage unique que nous utilisons pour nous protéger du virus sont appelés masques « jetables » afin de les différencier des masques en tissu, mais ils ne sont pas en cellulose, ils sont en polypropylène !

Les masques jetés dans les bacs ou sacs jaunes arrivent donc au centre de tri de déchets recyclables Venesys à Vannes, parmi les papiers, cartonnets, bouteilles et flacons plastiques... Ces derniers mois, le constat est alarmant ! L'exploitant du centre de tri dénombre plus de 1000 masques par jour sur les tapis de tri !

Cela a pour conséquences de créer :

- ▶ un risque de contamination pour les agents de tri, même s'ils sont protégés par des manchettes, gants, lunettes et masques.
- ▶ un manque à gagner car la catégorie de papiers contenant les masques n'est plus triée.

Le SYSEM (Syndicat du Sud-Est Morbihan) appelle donc les usagers à la vigilance et insiste pour que les consignes de tri soient respectées

Les masques jetables doivent être déposés :

- ▶ dans un sac fermé,
- ▶ dans les ordures ménagères résiduelles.

Environnement

N'oubliez pas : la mer commence ici !



La mer commence ici ! Cette phrase s'affiche autour des grilles des eaux pluviales pour sensibiliser le public aux bons gestes citoyens. À Sarzeau, le réseau d'assainissement et celui des eaux pluviales sont séparés. Ainsi, tout ce qui passe par les 1 300 grilles ouvertes de la commune s'écoule directement à la mer, sans être traité en station d'épuration. Et lorsqu'il pleut, tous les déchets - mégots, morceaux de plastique, déjections canines, eaux usées ou autres résidus d'huile ou d'essence - sont entraînés par le ruissellement et finissent dans le milieu naturel. Majoritairement par méconnaissance, encore trop de personnes ont le mauvais réflexe de jeter des déchets par ces grilles non filtrantes, avec des conséquences néfastes de pollution bactériologique et chimique sur les cours d'eau et le littoral.

Des cendriers ont été placés par la commune à des lieux stratégiques, près des lieux à forte fréquentation, afin de permettre aux fumeurs de jeter proprement leurs mégots.

Environnement



Zéro Déchet : une démarche identifiée

La commune a souhaité se doter d'un logo personnalisé pour cette démarche. Il permettra d'identifier toutes les actions qui se rapportent à la réduction et la prévention des déchets et sera visible sur de nombreux supports mais aussi chez les commerçants et tous les acteurs qui ont fait le choix de s'engager avec nous.



Certaines poubelles sont vouées à disparaître

Les poubelles de plages que vous pouvez voir sur certains secteurs participent malheureusement à la dégradation de notre paysage et incitent parfois à des dépôts sauvages difficilement contrôlables. La commune de Sarzeau souhaite tester le retrait de ces poubelles sur le littoral. Une première expérimentation sera faite dans le secteur allant de Kerfontaine à l'entrée du Roaliquen. L'objectif est d'inciter les usagers à repartir avec leurs déchets pour avoir la possibilité de les trier correctement. Cette opération, déjà déployée sur plusieurs communes de l'agglomération, porte ses fruits. Suivons l'exemple car sans poubelle, la plage est aussi plus belle !

Vers l'exemplarité de la commune

La démarche Zéro Déchet est engagée pour le grand public mais également auprès de nos services. En effet, la commune aussi doit réduire son impact sur l'environnement. Cette démarche doit passer par l'amélioration du tri en interne et la prévention des déchets (achats et consommations plus responsables). Afin d'accompagner la commune dans ce changement d'habitudes, Charles Dufour, en stage de master en économie circulaire de l'École des Métiers de l'Environnement réalise un audit de nos pratiques qui aboutira sur de multiples préconisations.

DÉFI FAMILLE
En route vers une vie « presque » sans poubelles !

30 FAMILLES

6 MOIS D'ACCOMPAGNEMENT

ÉCHANGES & ATELIERS :
COURSES, PRODUITS MÉNAGERS,
CUISINE, COUTURE, SALLE DE BAIN...

Rejoignez le défi !
WWW.SARZEAU.FR/DEFI-FAMILLE



Entretien avec
Marie-Hélène Porcheron

Conseillère municipale élue en 2020, particulièrement sensible à la problématique de la réduction des déchets sur la commune et à l'initiative du Défi Famille !

La commune de Sarzeau, avec votre aide, se lance dans une démarche « Zéro Déchet ». Qu'est-ce qui motive un tel investissement ?

La réduction des déchets est un sujet qui fait partie de ma vie depuis de nombreuses années. Je me suis intéressée aux différentes manières de les limiter que nous soyons simples citoyens, commerçants, associations, entreprises, artisans, collectivités, écoles, professionnels du tourisme, car nous avons tous des actions à mener.

La municipalité de Sarzeau dans son ensemble porte une dynamique sur la prévention et la réduction des déchets. Je souhaite partager avec toutes les Sarzeautines et tous les Sarzeautins mes expériences et mes connaissances. Rien ne se fait seul, tout peut se faire ensemble.

Le Défi Famille Zéro Déchet, c'est quoi ?

Nous lançons l'action « en route vers une vie presque sans poubelles » qui débutera courant septembre. Elle consistera à inviter les familles à se lancer le défi de diminuer leur poubelle de moitié !

Les volontaires seront accompagnés dans ces changements d'habitudes lors d'échanges et ateliers thématiques (faire ses courses Zéro Déchet, produits ménagers, cuisine, couture, salle de bain Zéro Déchet...).



Vous êtes intéressé(e) par ce challenge ?

Rendez-vous sur :

www.sarzeau.fr/defi-famille !

Le défi s'adresse aux foyers sarzeautins (inscriptions jusqu'au 1^{er} août, limité à 30 foyers)

Par où commencer lorsqu'on veut se lancer dans le Zéro Déchet ?

Pour chacun d'entre nous et quels que soient nos secteurs d'activités ou tout simplement à la maison, la première question à se poser est : de quoi sont composées mes poubelles ?

On scanne leur contenu et on regarde sur quels déchets agir immédiatement, sans que cela ne modifie vraiment nos habitudes. Puis on affine en modifiant notre manière d'acheter, on regarde si un déchet ne peut pas resservir, être donné ou transformé plutôt que le jeter.

Il vaut mieux 9000 personnes qui réduisent leurs déchets de moitié que dix personnes à ne plus en avoir. Sarzeau peut devenir la première ville touristique Zéro Déchet en France.

Nous en serions tous fiers !

Rentrée scolaire 2020/2021

Le Portail Famille : incontournable à la rentrée !



À compter de septembre 2021 les parents devront impérativement réserver/annuler les repas de leurs enfants en passant par le « Portail Familiales ».

Depuis presque un an déjà, le service des affaires scolaires communique sur le sujet. Une réservation anticipée permettra ainsi d'ajuster au plus près les commandes et réduira considérablement le gaspillage alimentaire.

Un tutoriel, disponible sur le « Portail Familiales » est disponible pour vous aider dans votre démarche. **Attention :** la réservation vaut facturation !



www.sarzeau.fr/portail-familiales



Petite Enfance

Carrière

Devenir assistant(es) maternel(les) sur le territoire de la Presqu'île de Rhuys : comment ?

L'agrément

Accordé par la PMI après une visite à domicile. Agrément possible jusqu'à quatre enfants. Le parent est votre employeur. Vous accueillez les enfants à votre domicile selon le contrat établi avec les parents.

Le parcours

- ▶ Une réunion d'information à la PMI.
- ▶ 120 heures de formation.
- ▶ 7h premiers secours.

Ateliers

Pour partager vos pratiques professionnelles, des ateliers sont proposés les mardis et vendredis de 9h30 à 11h à l'espace petite enfance, 28 rue de Brénuvel à Sarzeau.

Des professionnel(les) de l'accueil individuel

La responsable du Relais Assistante Maternelle (RAM) répond à vos questions et vous accompagne dans votre parcours...



N'hésitez pas à contacter **Nolwenn Le Blouch**, disponible au 02 97 48 09 29 ramlaep@sarzeau.fr



Tourisme

Vous aussi, partagez la Charte du voyageur !

« Bienvenue chez nous ! » C'est le message que l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) adresse aux visiteurs, résidents et habitants à travers la Charte du voyageur. Imprégnez-vous pleinement du territoire en découvrant ou redécouvrant ses richesses naturelles, en rencontrant et interrogeant ses passionnés, en s'intéressant aux traditions et à la culture locale.

La Charte du voyageur permet de sensibiliser à la nécessité d'agir maintenant et de protéger un environnement fragile au cœur d'un Parc Naturel Régional, sans interdire ni donner de leçon, mais simplement en invitant à « faire sa part » pour un tourisme responsable, plus vertueux et respectueux de la Terre et des Hommes. Ensemble, offrons aussi aux générations futures la chance de pouvoir fouler cette si belle destination, en laissant la plus petite empreinte qui soit ; celle de nos pas et de nos rencontres avec ceux qui y vivent.



Vous aussi, partagez la Charte du voyageur sur www.golfedumorbihan.bzh/charte-du-voyageur

Nouveautés

City Pass 2021

Voyagez malin avec le City Pass Golfe du Morbihan Vannes.



Découvrez les incontournables de Vannes et du Golfe du Morbihan au meilleur prix avec le **City Pass Golfe du Morbihan Vannes**

- ▶ Accès gratuit à plus de 30 sites incontournables.
- ▶ Plus de 30 réductions et avantages chez nos partenaires.
- ▶ Accès au réseau de bus de l'agglomération.
- ▶ Trois tarifs / trois durées : 26 €/24h - 36 €/48h - 46 €/72h

Nouveautés 2021 :

des croisières et traversées au départ de Vannes/Port-Navalo/Baden, le centre aquatique de Surzur, la Maison du Cidre au Hézo, le cinéma La Locomotive à Arzon et le nouveau circuit Rhuys Open Tour en bus panoramique !



Retrouvez tous les sites inclus sur www.citypass.bzh
En vente dans nos bureaux d'information touristique et sur la boutique en ligne : citypass.bzh



Défi zéro gaspillage

« De la fourche à l'assiette »

Ce programme découle du plan d'action **Défi zéro gaspillage** dans la restauration scolaire adopté en mars 2018 par GMVA (Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération) et de la mise en vigueur de la loi Egalim*. Cette loi a donné un calendrier des actions à adopter, notamment dans la restauration scolaire :

- ▶ **Depuis 2020** : obligation de communiquer sur l'approvisionnement local et en produits durables/bio dans la composition des repas et mise en place d'un partenariat pour le développement du commerce équitable ainsi que l'interdiction de l'utilisation de bouteille d'eau plate.
- ▶ **En 2022**, l'approvisionnement à 50% en produits locaux dont 20% bio sera obligatoire ainsi que la distribution de l'excédent alimentaire aux associations pour lutter contre le gaspillage.
- ▶ **En 2025**, tout ustensile ou matériel en plastique dans les cuisines sera interdit.

L'objectif de la commune est d'accompagner durant 12 à 15 mois les cuisines et les restaurants scolaires afin de :

- ▶ Réduire les déchets et limiter le gaspillage alimentaire.
- ▶ Proposer des aliments de saison, locaux et biologiques respectant l'environnement.
- ▶ Favoriser les circuits courts et promouvoir les producteurs de la région.
- ▶ Améliorer les pratiques culinaires grâce à des formations auprès du personnel de cuisine.
- ▶ Valoriser les déchets organiques sur place par des lieux dédiés au compostage.

* Cette loi est issue des États Généraux de l'alimentation (EGalim), engagement du Président de la République, qui se sont déroulés du 20 juillet au 21 décembre 2017.



www.sarzeau.fr/restauration-scolaire

Enfance Jeunesse

Nouvelle tarification pour l'Enfance Jeunesse

Par délibération, le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs qui seront applicables dès le mois de septembre et relatifs aux activités de l'Enfance Jeunesse.



Informations sur le site internet de la commune : www.sarzeau.fr

f Vous avez aimé !



Restauration scolaire

Vers le 50 % local et bio



Interdiction du plastique, repas dit « végétarien », produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... La loi Egalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. À la rentrée scolaire prochaine les équipes serviront aux enfants au moins 50% de produits biologiques en valeur d'achat.



Retrouvez tous les menus sur www.sarzeau.fr/menus-pai-restauration-scolaire



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a la parole

Chaque trimestre les enfants du Conseil Municipal des Jeunes nous livrent un article écrit collégalement.

Le bonhomme carnaval enfin brûlé



Comme vous avez pu le voir sur les réseaux sociaux, nous avons brûlé le bonhomme carnaval (la fusée) afin de repartir sur un nouveau thème l'année prochaine. Nous sommes en préparation du futur Feti'jeunes qui aura lieu le samedi 16 octobre (si les conditions sanitaires le permettent !).

Les membres du CMJ iront aussi découvrir le fonctionnement du Conseil Régional en juin.

Du nouveau à l'Espace Jeunes

SIJ : qu'est-ce que c'est ?

La structure Information Jeunesse (SIJ) est un nouveau service que le service Enfance Jeunesse de la commune va ouvrir au sein de l'Espace Jeunes. Celle-ci a pour mission d'aider les jeunes (de 13 à 29 ans principalement) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent : recherche d'emploi, information sur l'orientation, recherche de logement, information sur les aides, questions autour de la sexualité... Bref le « médecin généraliste » de l'information.

Elle accueille tous les jeunes anonymement et gratuitement.

Aménagements

D'IMPORTANTES PROJETS ET CHANTIERS DÉMARRENT

La crise sanitaire semble s'apaiser permettant ainsi à la vie économique et sociale de reprendre progressivement son cours. Les travaux, eux, ont repris dès le printemps, permettant aux grands projets qui se dessinent à Sarzeau d'avancer.

Ces grands projets sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'abord du projet « Sarzeau cœur de bourg », qui englobe la transformation qui s'opère actuellement au Bindo et qui, à terme, verra la place Marie Le Franc, la mairie et les rues avoisinantes se transformer.

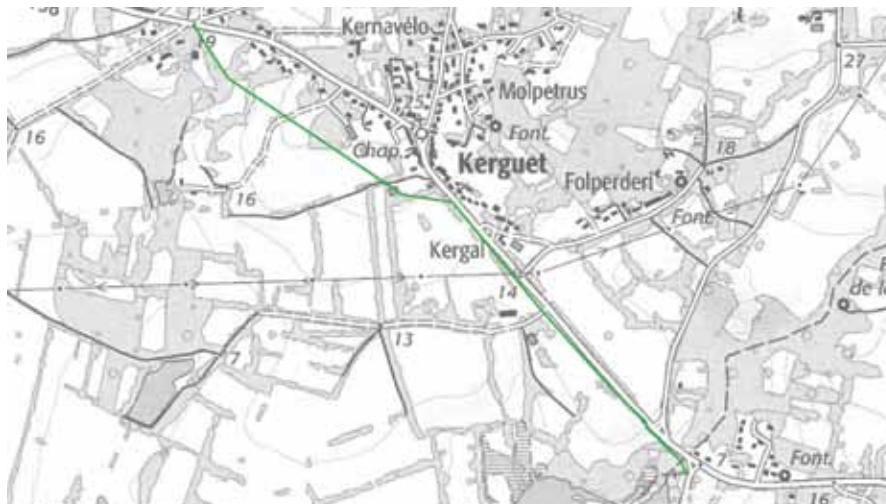
Il y a ensuite « Sarzeau réseaux cyclables » qui intègre le plan vélo et toutes les nouvelles liaisons douces en devenir (voies vertes Kerguet-Suscinio par exemple).

« Sarzeau équipements-bâtiments » est un projet qui prend en compte les équipements essentiels de la commune, que ce soit d'un point de vue de la rénovation ou de la construction, comme par exemple le nouveau complexe sportif.

Autour des ces trois grands programmes, d'autres projets seront engagés dans les différents secteurs de la commune (comme l'aménagement de la Pointe de Penvins, le dévasage du port de Saint-Jacques, l'enfouissement des réseaux dans le bourg de Brillac...).

Nous ne manquerons pas, au fil des mois, de vous informer sur l'avancée de tous ces projets et chantiers. Petit tour d'horizon...

La voie verte Kerguet-Suscinio : le chantier a débuté



Le premier trimestre 2021, a vu le lancement du chantier de la voie verte contournant le hameau de Kerguet, et reliant le carrefour de Kerblay au domaine de Suscinio.

Il se déroule en trois phases et s'achèvera à l'automne 2021.

Cette voie verte, premier tronçon de l'axe sécurisé entre le centre-bourg et Penvins, traversera une zone humide à proximité du carrefour de Kerblay, contournera Kerguet par l'Ouest, traversera une seconde zone humide avant de rejoindre le domaine de Suscinio.

Longue de 1,8 km et large de 4 m, piétons, rollers et vélos pourront s'y rencontrer sans encombre. Elle offrira confort de roulement, sécurité et des points de vue uniques sur le patrimoine Sarzeautin, en particulier le Château de Suscinio et le Mur du Roy qu'elle longera sur près d'un kilomètre.



Plus d'informations :

www.sarzeau.fr/voie-verte-kerguet-suscinio

f Vous avez aimé !



Deux souterrains en projet à Kergroës et Kerollaire



Afin de résorber les ruptures de continuité des cheminements doux sécurisés aux abords des ronds-points de Kergroës et de Kerollaire, la commune projette d'y réaliser deux souterrains.

Les esquisses ont été réalisées par l'Atelier de L'Île, parmi les scénarii proposés, ont été retenues la création d'un souterrain à l'Est du rond-point de Kergroës, et la création d'un ouvrage d'art traversant le rond-point de Kerollaire.

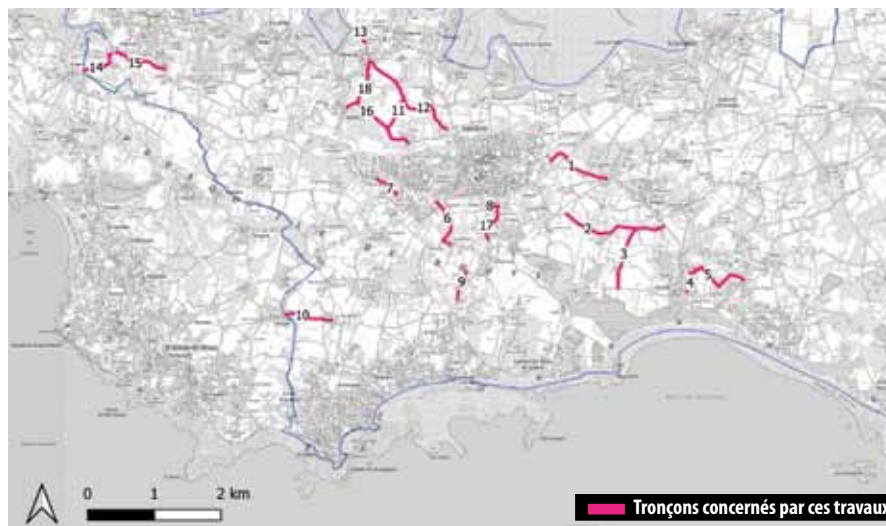
Chacun de ces souterrains fera 5 m de large pour permettre aux vélos et aux piétons de s'y croiser en sécurité.

Le souterrain de Kergroës constituera la dernière portion de l'itinéraire cyclable sécurisé entre le centre-bourg et Le Rohaliguen.

Le souterrain de Kerollaire constituera quant à lui le premier tronçon des nouveaux itinéraires cyclables et piétons, que la commune déploiera depuis le centre-bourg vers Saint-Jacques et également vers Saint-Gildas-de-Rhuys.

Les études hydrogéologiques et géotechniques sont en cours, elles permettront d'affiner les aspects techniques des deux projets et par conséquent de définir les modalités d'exécution des ouvrages.

Amélioration et sécurisation des itinéraires cyclables et piétons



La mise en place d'un réseau cyclable et piétonnier sécurisé implique la création de nouveaux aménagements autant que la remise en état et la transformation des aménagements existants.

La commune de Sarzeau est forte d'un réseau cyclable de 95 km (dont environ 40 km de voiries partagées). La plupart de ces pistes cyclables et chemins aménagés ne propose pas de revêtement ou de dimension répondant aux nouvelles pratiques cyclables. Ainsi, au cours de l'année, la commune prévoit de reprendre les revêtements, d'élargir les pistes ou d'améliorer les écoulements, de 12 km de notre réseau cyclable répartis en 18 secteurs.

Couplé aux travaux de création de voies vertes sur les axes structurants de la commune (Sarzeau-Penvins, Sarzeau-Saint Jacques,...), l'ensemble de ces travaux permettra une utilisation au quotidien de ces pistes cyclables, en toute sécurité et toute l'année.

« Sarzeau cœur de bourg »

Place du Bindo, Mairie, rue Paul Helleu, place Marie Le Franc... autant de projets qui ont été évoqués pour rééquilibrer le centre-ville de Sarzeau côté Golfe. Cette fois, nous rentrons dans le concret ! Une vaste étude urbaine commence en juin 2021 pour proposer des scénarios d'aménagement de tout ce secteur. Jusqu'à la rentrée, un diagnostic sera établi prenant en compte les usages, les questions de mobilité, l'espace public... Les citoyens seront associés à cette étude. Vous verrez fleurir en juillet et en août deux kiosques où vous êtes invités, en tant qu'habitants, à participer librement à la définition du projet, à venir exprimer vos rêves, vos attentes, vos observations de terrain, de manière large et concrète. Cette phase viendra nourrir le programme afin d'intégrer les attentes des habitants dans le futur projet.

En parallèle, une étude sur la rénovation de la mairie est menée. Objectifs : offrir de bonnes conditions de travail au personnel, proposer un accueil de qualité aux habitants et participer à la redynamisation du secteur.



Retrouvez tous ces projets et chantiers en détail sur www.sarzeau.fr rubrique « Les grands dossiers »

Le Bindo réaménagé



Après les enfouissements de réseaux réalisés au printemps, le secteur du Bindo poursuit sa mue ! Première étape de la rénovation de la partie Nord du cœur de la commune, il présente la particularité d'être un point névralgique pour la circulation à l'échelle de la commune (accès au Golfe du Morbihan, entrée de ville...). L'objectif des aménagements qui seront réalisés est de mieux organiser et sécuriser la circulation tout en garantissant l'accessibilité au centre-bourg, et de valoriser les espaces publics autour.

Ainsi, des circulations piétonnes confortables et sécurisées sont retrouvées sur tout le périmètre : route de Kerpaul, place Emmanuel Jaffré... Des plantations, en complément des arbres déjà présents, seront installées pour apporter un paysagement sur ce secteur qui a accueilli récemment de nouveaux habitants dans les logements de Kervillard.

Enfin, les circulations automobiles seront organisées autour d'une placette permettant de relier facilement chacune des rues.

Un vaste parvis sera installé devant le bâtiment du Moulin qui accueillera début 2022 de nouveaux logements sociaux.

Le chemin de Kerhuelon transformé



Ancien chemin agricole, Kerhuelon a accueilli ces dernières années une forte urbanisation. De nombreuses maisons se sont construites à ces abords, transformant ce dernier en une véritable rue.

Vu le contexte, il devenait nécessaire d'engager un projet d'aménagement. Celui-ci a pour objectifs de :

- ▶ Proposer des cheminements piétons sur l'ensemble du linéaire dans des conditions confortables et sécurisées.
- ▶ Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacement. Les vélos partageront la voirie avec les voitures via un aménagement que nous utilisons pour la première fois sur la commune : la chaucidou. Cet aménagement a fait ses preuves ailleurs et est particulièrement adapté à la situation de Kerhuelon.
- ▶ Donner un statut à cette voirie en proposant des espaces lisibles et clairement affectés à des usages précis (cheminement doux, stationnement, voirie...).
- ▶ Améliorer la gestion des eaux pluviales.

Il est prévu la réalisation de plusieurs aménagements pour améliorer le site et offrir aux riverains un cadre de vie qualitatif et sécurisé. Ces aménagements concernent les déplacements, la gestion des eaux pluviales et le paysage. Vous trouverez l'ensemble des détails sur le site de la commune : www.sarzeau.fr/amenagements-de-kerhuelon.

Un plan du projet sera installé sur site à l'été.

Chaucidou ? Kesako ?

La **chaussée à voie centrale banalisée**, aussi nommée « **chaucidou** » (chaussée pour les circulations douces), est un type de voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique. Il s'agit d'une adaptation française des « Kernfahrbahn », déjà présentes aux Pays-Bas et en Suisse depuis de nombreuses années.

Ce dispositif est préconisé lorsque le gabarit de la voie est trop étroit pour séparer la voie cyclable de la route pour les automobiles.

La salle multisports

Le projet de la salle multisports a débuté en juin 2021 et s'inscrit dans une vision globale de l'ensemble des espaces sportifs. Plusieurs réunions techniques avaient ainsi permis d'affiner le projet avec les personnes en charge de l'exploitation.

Les travaux vont durer de 18 à 24 mois. En marge de la salle multisports, des études ont été lancées pour assurer les aménagements urbains (voirie et espaces verts) à proximité du complexe sportif et requalifier la rue Adrien Régent.



La Pointe de Penvins totalement réaménagée



La Pointe de Penvins est un lieu emblématique pour la commune de Sarzeau, d'une grande valeur historique, paysagère et environnementale (présence d'espèces protégées, classement Espace Naturel Sensible, périmètres de protection écologique...). Elle possède un nombre d'atouts paysagers important (les vues lointaines sur le grand paysage environnant) et quelques édifices datant de la Seconde Guerre Mondiale (blockhaus, puits, ruines d'ancien corps-de-garde). La promenade sur la digue et ses vues sur l'océan, sa situation géographique remarquable, le cordon dunaire, les marais et les plages en font un lieu unique sur la presqu'île. Comme beaucoup de pointes, ce lieu stratégique pour la navigation et la défense de côte est devenu un site touristique très sollicité.

Cette évolution conjuguée à la forte augmentation de la fréquentation de la presqu'île a entraîné la dégradation progressive de l'ensemble de la pointe tant du point de vue architectural et paysager, que des points de vue écologique, du confort et de la sécurité des usagers.

Partant de ces constats, la commune de Sarzeau a souhaité engager un projet global d'aménagement, de renaturation du site et de mise en valeur du littoral, qui tient compte des différents usages du site.

Les principes d'aménagement sont illustrés sur le schéma ci-dessus.

Une exposition sera installée sur site à l'été et pendant toute la durée des travaux pour présenter le projet.

Bâtiment Hiebst

Après une démarche de concertation avec les associations et l'office de tourisme, la rédaction d'un cahier des charges précis par un bureau d'études a permis la sélection du maître d'oeuvre. Celui-ci a présenté ses propositions afin de permettre la mise en service d'un nouveau bâtiment et d'un bureau d'information touristique en 2022.

La demande de permis de construire pour la rénovation du bâtiment Robert Hiebst et de l'office de tourisme a été déposée depuis la fin février 2020. Le chantier devrait démarrer en septembre prochain.

Le projet prévoit une rénovation lourde de l'ensemble du bâtiment comme la mise en place d'un ascenseur assurant pour tous l'accessibilité à l'ensemble des salles associatives qui disposeront d'un confort thermique et acoustique nettement amélioré. Des rangements ont également été prévus, ainsi qu'un espace détente et une kitchenette mutualisée.

La maîtrise d'ouvrage de l'aménagement intérieur de l'office de tourisme est assurée par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération. Cependant, afin de faciliter l'organisation technique et d'assurer une cohérence à l'ensemble du projet, le même cabinet d'architecte assurera la maîtrise d'oeuvre des deux parties du bâtiment.



Retrouvez tous ces projets et chantiers en détail sur www.sarzeau.fr rubrique « Les grands dossiers »

Le secteur du Bindo



Travaux du 15 septembre au printemps 2022

Les rues concernées sont la rue du Bindo, place Emmanuel Jaffré, rue de Kervillard, rue du Colonel Arnaud Beltrame, rue du Général de Gaulle, rue de Kerpaol.

Ces travaux entraîneront de fortes perturbations sur le secteur.



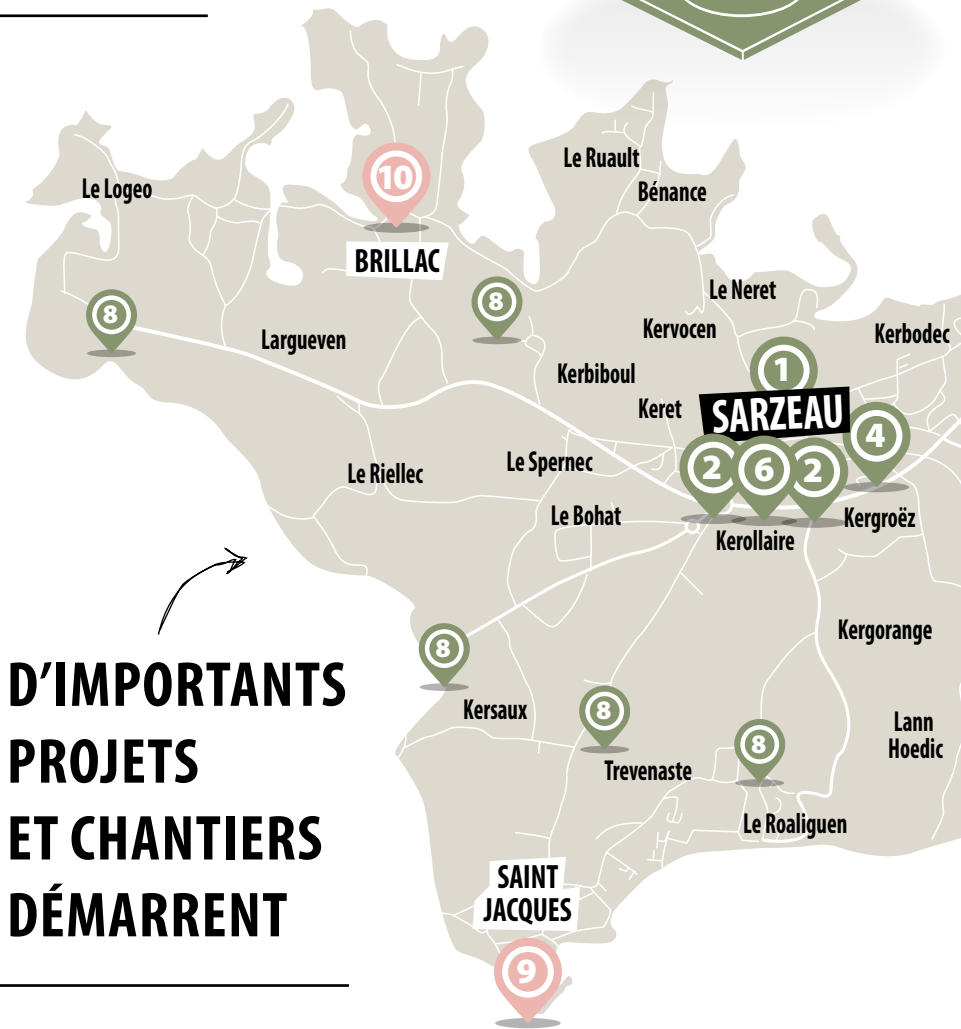
2 Les souterrains de Kérollaire et Kergroës

3 La voie verte Kerguet-Suscinio



Phasage des travaux :

- **Juillet 2021**
réalisation du platelage dans la zone humide au Nord de Kerguet
- **Septembre-octobre 2021 :**
réalisation du platelage dans la zone humide aux abords du domaine de Suscinio et mise en place du revêtement en béton poreux sur l'ensemble du tracé, hors zones humides



D'IMPORTANTES PROJETS ET CHANTIERS DÉMARRENT

D'AUTRES PROJETS À VENIR...



9 Dévasage du port de Saint-Jacques

10 Enfouissement des réseaux dans le bourg de Brillac



4 Salle multisports

Travaux de juin 2021 à l'hiver 2022

5 Rue de Kerhuelon

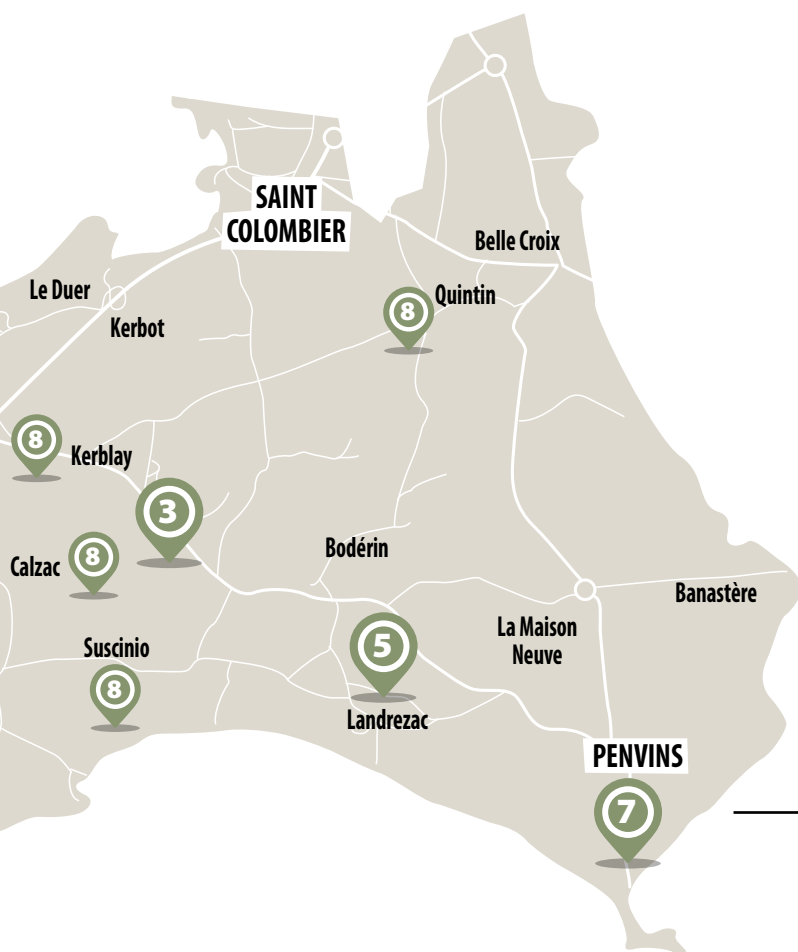


Travaux du 1^{er} novembre au printemps 2022

6 Bâtiment Robert Hiebst



Travaux du premier semestre 2022 au premier semestre 2023



7 Pointe de Penvins

Travaux du 15 septembre 2021 au printemps 2022



8 Sur l'ensemble de la commune

Amélioration et sécurisation des itinéraires cyclables et piétons.



Retrouvez tous ces projets et chantiers en détail sur www.sarzeau.fr rubrique « Les grands dossiers »

1 *La fin de la Guerre d'Algérie commémorée (19 mars)*

Le 19 mars dernier, s'est déroulée devant le monument aux morts de Sarzeau la traditionnelle commémoration de la fin de la guerre d'Algérie en 1962. Cette célébration à huis clos, s'est tenue en présence de David Lappartient, maire de Sarzeau ; Jean-Marc Dupeyrat, premier adjoint et Vincent Charlin, conseiller municipal en charge de cette commémoration.

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) était, quant à elle, représentée par son président, André Mahé, et son secrétaire, Guy Caoudal, qui a lu un message du bureau national de l'association.

2 *Inauguration du nouveau graph (31 mars)*

Térence, graphiste professionnel a accompagné les 10-17 ans qui participent à l'accueil libre de l'Espace Jeunes sur quatre demi-journées. De l'idée, au dessin, à la création du visuel avec des bombes sur le mur du patio, les jeunes ont réalisé toutes les étapes et le résultat est impressionnant !

3 *Spectacle hip-hop poétique (31 mars)*

Dans le cadre du printemps des poètes, l'Espace culturel l'Hermine a offert un spectacle hip-hop littéraire à l'Espace Jeunes de Sarzeau !

La Cie Version 14 prépare son prochain spectacle et propose des tableaux dans les espaces publics pour moderniser et rendre accessible les poèmes à différents publics : objectif réussi !

4 *Deux commémorations pour le 8 mai (8 mai)*

Le samedi 8 mai 2021, les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire et de la fin de la guerre 1939-1945 ont eu lieu.

Toujours en comité restreint, la première cérémonie a eu lieu à Brillac au cimetière, devant le monument aux morts en présence d'élus du secteur et d'un porte-drapeau. La seconde a eu lieu place des Trinitaires devant le monument aux morts de Sarzeau, en présence de David Lappartient, maire de Sarzeau, Yves Borius ancien maire, Édouard Alliot, président de l'Unacita, et André Mahé, président de la FNACA.

5 *Donner aux Bleuets de France (8 mai)*

Durant la matinée du 8 mai, en marge des commémorations, les élèves du collège de Rhuys, du Lycée Lesage et Saint-Paul de Vannes, sous la conduite de Mme Arzel, professeur au collège de Rhuys, ont sillonné le bourg de Sarzeau pour une collecte au profit des Bleuets de France. Sur la photo, madame Arzel, professeure au collège de Rhuys, André Mahé, président de la FNACA, et David Lappartient, maire de Sarzeau en compagnie d'élèves sarzeautins.

L'œuvre des Bleuets de France soutient les militaires blessés et les victimes civiles d'attentats, les enfants pupilles de la Nation orphelins de militaires morts pour la France, accompagne des projets dans des maisons de retraite et hôpitaux d'instruction des armées. Toutes ces actions sont possibles grâce aux dons.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de l'ONAC : www.onac-vg.fr

Retour **EN IMAGES**

**1****2**

f Vous avez aimé !



3



4



4

f Vous avez aimé !



5

Exposition visible jusqu'au 30 septembre

Groupe « Sarzeau en Mouvement »

Pour une écologie positive et pragmatique

Nous avons, d'une part, le camp des adeptes de la décroissance, qui ont perdu toute confiance dans le progrès. Les nouveaux maires de certaines grandes villes en sont de bons exemples, en s'en prenant pour l'un au Tour de France, pour un autre aux sapins de Noël et pour une troisième, aux aéroclubs. Ces prises de position sont des clichés mais illustrent bien le fait que certains considèrent cette approche « punitive » comme étant la solution au défi climatique.

De l'autre côté, nous avons ceux pour qui rien ne semble avoir changé, niant ou minimisant la fonte de la banquise, la disparition des abeilles ou les canicules généralisées. Et qui continuent à faire comme avant, sans rien modifier à leurs comportements, en pensant que les choses s'amélioreront d'elles-mêmes ou que c'est surtout aux autres de changer.

Il y a bien une troisième voie : ceux qui croient en la science, au progrès technologique et souhaitent une croissance responsable, soucieuse en même temps de l'avenir de notre terre et du bien-être de chacun. Mais attention, choisir cette troisième voie, ce n'est pas tenter de faire plaisir « en même temps » à chacun des deux camps. Par exemple, décider de fermer une centrale nucléaire en bon état de fonctionnement pour des raisons politiques c'est, sans le dire, accepter de fait une augmentation des émissions de CO₂. Ce choix n'est donc pas une manifestation de cette troisième voie, celle-ci nécessitant à l'inverse courage, absence de démagogie et pragmatisme.

Il est encore temps de s'engager résolument dans cette troisième voie pour répondre à l'urgence climatique. La crise sanitaire, qui est d'abord une terrible

épreuve pour tous, aura aussi montré que nous sommes capables de nous adapter rapidement et de commencer à changer nos comportements, comme par exemple en matière de télétravail, de mobilité douce ou de mode de consommation vers plus de local. Arrêtons d'opposer l'Homme à la planète. À chacun des niveaux de décision, agissons vraiment sur ce qui dépend de nous. Concernant notre commune, de nombreuses actions sont engagées pour accélérer la transition environnementale. Au plan individuel, recherchons le « mieux » plutôt que le « plus », traquons le gaspillage sous toutes ses formes, réinterrogeons nos déplacements, soyons créatifs dans le recyclage, ayons confiance dans le progrès technologique.

**Les membres du groupe
« Sarzeau en mouvement »**

Groupe « Osons Sarzeau de demain »

Un Organisme Foncier Solidaire pour l'avenir de notre territoire

« Tout le monde » semble conscient que l'envolée des prix fonciers et immobiliers dans les zones littorales est une situation lourde de conséquences.

De nombreux ménages à revenus modestes ou moyens ne parviennent pas à réaliser leur souhait d'accéder à la propriété par manque d'offres abordables ou dans des conditions d'endettement limites. Certains lotissements communaux, au bout de 10 ans, perdent leur objectif premier puisqu'ils retombent sous la loi du marché, et repartent en résidence secondaire, voire en location à des tarifs « libres »...

La vie sociale et économique subit un fort impact négatif. Les structures de services d'aide à la personne et leurs salarié(e)s dont il faut reconnaître l'importante nécessité, sont impactés. Les entreprises peinent à recruter pour cause d'éloignement du domicile des salariés.

Nous revenons sur ce point crucial car nous l'avons mis en avant dans notre programme municipal. Nous proposons la mise en place d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS). Il est temps que cette innovation se concrétise : C'est un autre modèle d'accession sociale à la propriété, qui dissocie le terrain et la construction, avec un Bail Réel Solidaire (BSR).

Pour les acquéreurs, cela permet un coût du logement abordable : en effet, le terrain n'entre dans le coût global de l'opération que par une redevance « contrôlée » de droit d'occupation et de charges. La commune peut aussi décider d'un abattement de 30% sur la taxe foncière, et les aides à l'accession existantes bénéficient aux propriétaires suivants en cas de revente.

C'est aussi une garantie pour la collectivité, assurée que les constructions privées, communales ou portées par les organismes sociaux, sur les terrains dont elle conserve la propriété, seront dédiées uniquement à la résidence principale et de manière durable.

Notre commune a inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) des zones à Urbaniser de manière différée (zones 2Au) dont elle doit avant la fin 2022 faire avancer la destination. Nous avons demandé et attendons... que le débat sur ce point ait lieu et soit élargi à l'ensemble des conseillers municipaux, il en va de l'avenir de toutes et tous.

**Isabelle Chabran, Marie-Cécile Riédi,
Didier Goupil, Nicolas Margerin**

Conseils municipaux

Compte-rendu du 29 mars 2021

- ▶ Élection d'un nouvel adjoint à la suite d'une démission.
- ▶ Ouvrage «témoignages du confinement» : contrat de cession de droit d'auteurs.
- ▶ Résidence Poulmenac'h (maison Fermine) : adoption du budget 2021 du mandat de gestion BSH.
- ▶ Adoption des comptes de gestion 2020 - Commune et budgets annexes.
- ▶ Adoption du compte administratif 2020 :
 - Budget principal.
 - Budget annexe port de Saint-Jacques.
 - Budget annexe port du Logeo.
 - Budget annexe mouillages.
 - Budget annexe maraîchage biologique.
 - Budget annexe Centre Nautique de Sarzeau.
 - Budget annexe lotissement de Kérentré.
 - Budget annexe Kerblay.
 - Budget annexe Penvins Centre.
 - Budget annexe zones de repli.
 - Budget annexe vignes.
- ▶ Affectation des résultats 2020.
- ▶ Autorisations de programme (AP) : actualisation des Crédits de Paiement (CP).
- ▶ Fiscalité directe : vote des taux 2021.
- ▶ Décision modificative 2021-01 :
 - Budget principal.
 - Budget annexe Port de Saint-Jacques.
 - Budget annexe Port du Logeo.
 - Budget annexe mouillages.
 - Budget annexe maraîchage biologique.
 - Budget annexe Centre Nautique de Sarzeau.
 - Budget annexe lotissement de Kérentré.
 - Budget annexe Kerblay.
 - Budget annexe de Penvins Centre.
 - Budget annexe zones de repli.
 - Budget annexe vignes.
- ▶ ALSH - tarifs des mini-camps été 2021.
- ▶ MSA 56 : convention de service pour le contrôle des quotients familiaux.
- ▶ Établissements scolaires extérieurs : demande de subventions complémentaires.
- ▶ Subventions complémentaires 2021.
- ▶ Adhésion de la commune à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma en 2021.
- ▶ Tarifs d'occupation du domaine public au 1^{er} avril 2021.
- ▶ Port du Logeo - nouveaux tarifs applicables au 1^{er} avril 2021.
- ▶ Convention financière avec le PNR pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (ABC).
- ▶ Lutte contre le frelon asiatique : soutien financier à la destruction des nids sur le domaine privé pour 2021.
- ▶ Salle des sports : acquisition à titre gratuit des parcelles CM 135 et CM 139.
- ▶ Acquisition des parcelles YN 301 et YN 303 pour une liaison douce à Penvins : route de Banastère / Becudo.
- ▶ Piste cyclable Gouezan-Haut Bohat : acquisition de la parcelle XN87.
- ▶ Projet Promo Ouest : échange de parcelles avec les Consorts David.
- ▶ Repli : vente des lots n°14 et 15 dans le parc résidentiel de loisirs de Saint-Jacques.
- ▶ Francheville : rétrocession des voiries et espaces verts.
- ▶ Instauration Droit de Prémption Urbain - colonie de vacances Malestroit à Kerfontaine.
- ▶ Déclassement de la parcelle communale CE 64 pour échange Jarro au Bindo.
- ▶ Logement social : subvention des 11 logements sociaux Logis Breton au Domaine des Pins.
- ▶ Exercice 2020 : bilan des acquisitions et cessions foncières.
- ▶ Dénomination de voie d'un lotissement situé à Saint-Colombier.
- ▶ Adhésion à Vélo et Territoires.
- ▶ Enedis :
 - Convention de servitudes CS 06 - sur la parcelle ZX 214 - Le Prado - Le Duer.
 - Convention de servitudes CS 06 - sur la parcelle CN 291 - Rue de Clifden.
 - Convention de servitudes CS 06 - sur la parcelle YS 558 - Rue Prad Bransial, à Landrezac.
- ▶ Morbihan Énergies :
 - Convention rénovation réseaux éclairage public - Rue de Kervillard et parvis Rue du Général de Gaulle Quartier du Bindo.
 - Convention rénovation réseaux éclairage public - quartier du Bindo - fils nus.
 - Convention rénovation réseaux éclairage public - Rue Kervillard, Rue du Général de Gaulle, Place Emmanuel Jaffré - quartier du Bindo.
 - Enfouissement coordonné réseaux (BT - EP - FT) - quartier du Bindo.
 - Enfouissement coordonné des réseaux (BT - EP - FT) quartier du Bindo - fils nus.
 - Renforcement armoire EP n° 167 - Chemin du Mur du Roy, à Penvins.
 - déplacement d'une lanterne 13 Place Richemont et modification de la lanterne 1147 située derrière l'église Saint-Saturnin.
- ▶ Orange :
 - Convention de servitudes UIO 2020-61 PO/VAN003381
 - Création d'un réseau en domaine privé de la commune - 9 Impasse Kervilguet - Parcelle YV207.
- ▶ GMVA
 - Désignation des référents «Eau, assainissement et eaux pluviales» de la commune.
 - Modification des statuts de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.
- ▶ Conseil portuaire du Logeo : tarifs à compter de 2021.
- ▶ Mouillages de l'Océan : tarifs à compter de 2021.
- ▶ Mouillages du Golfe : tarifs à compter de 2021.

Conseil municipal

Gérard le Drogo, nouvel adjoint



Ancien capitaine de Gendarmerie en retraite, Gérard le Drogo a pris ses fonctions d'adjoint en charge de l'environnement, des mobilités et du patrimoine au sein du conseil municipal, en remplacement de Pierre Santacruz qui reste, quant à lui, conseiller municipal.

Sécurité

Pour bien profiter de nos plages

La surveillance

La zone de baignade surveillée est délimitée par des bouées spécifiques. La surveillance de la zone et de la plage est assurée par des agents de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) sur les plages de Landrezac, de Penvins, de Saint-Jacques et du Roaliquen, du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, de 13h30 à 19h.

Pour profiter pleinement de la baignade en toute sécurité :

- ▶ Drapeau rouge : interdiction de se baigner sur l'ensemble de la plage.
- ▶ Drapeau violet : baignade interdite (présence de méduses, pollution)
- ▶ Drapeau jaune-orange : baignade dangereuse mais surveillée dans la zone définie.
- ▶ Drapeau vert : baignade surveillée dans la zone définie, absence de danger particulier.

L'absence de drapeau signifie que la baignade n'est pas surveillée et que les usagers se baignent à leurs risques et périls.

Accessibilité - Personne à mobilité réduite

Durant l'été, les quatre zones de baignade surveillées sont équipées de fauteuils Hippocampes et Tiralos. Un fauteuil pourra être mis gratuitement à disposition de toute personne qui en fera la demande, dans chacun des quatre postes de secours (Penvins, Landrezac, Le Roaliquen et Saint-Jacques). Seule une pièce d'identité vous sera demandée afin de profiter librement de ce service (pas de réservation préalable).

Ce service est gratuit.

Nous partageons les mêmes espaces

Si vous avez des emballages et que vous ne trouvez pas de poubelle à proximité ou que cette dernière est pleine, nous vous invitons à rapporter vos déchets à la maison, afin d'éviter les dépôts dans la nature.

N'oubliez pas le tri !

Civisme

Attention aux horaires de travaux

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires déterminés par arrêté municipal (différent selon les villes).

Horaires à Sarzeau

Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

Les dépôts sauvages
sont strictement interdits

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. L'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est de 150 € à 450 €.

Tous types de déchets sont concernés, par exemple : ordures ménagères, mégots de cigarettes, sacs plastiques, déjections, matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Retrouvez
la programmation
culturelle dans
la plaquette jointe
au bulletin

Espace culturel l'Hermine

Deux expositions cet été !

Le Tour de France
est de retour sur
les terres bretonnes

JUSQU'AU 15 JUILLET



Le Tour de France à Sarzeau
Rétrospective par le Club Photo d'Arzon

David Balade

DU 20 JUILLET AU 28 AOÛT



www.davidbalade.fr



Espace culturel de l'Hermine
Rue du Père Coudrin - Sarzeau
www.lhermine.bzh
Tél. 02 97 48 29 40

Jardin Lesage

Exposition :
« Graines de champions »

L'exposition Graines de Champions est l'œuvre de trois photographes de la Presqu'île de Rhuys : Chantal Dordan, Olivier Michelet et Francis Courteaux, sont allés à la rencontre des clubs et associations sportives qui initient et transmettent chaque année rigueur et passion à de nombreux jeunes. Ces photos valorisent l'engagement et la détermination des jeunes sportifs sarzeautins et de notre Presqu'île.

Exposition visible au Jardin Lesage,
rue Saint-Vincent - Entrée gratuite

Événements

À vos agendas !

Samedi 4 septembre

Forum des associations

Salle Cossec du Parc des Sports
De 10h à 18h

Samedi 11 septembre

Swim Run

Suscinio

Samedi 18 et dim. 19 sept.

Journées européennes
du Patrimoine

Concerts

Le Circuit des Chapelles

Réservations
sur place avant
le concert dès 18h30
et au 02 97 53 69 69
Tarifs : 10 et 5 €

L'Académie Paul Le Flem
et « Golfe du Morbihan -
Vannes Agglomération »

vous proposent ces moments
musicaux avec des artistes fidèles
à ce grand rendez-vous musical.
À ne pas manquer !

MERCREDI 7 JUILLET // À 19H

Jardin de la Maison Lesage
à Sarzeau (centre-ville)

Danses et mélodies du soleil

Avec C. Privat (accordéon),
J.M. Lions (violon), A. Ripoché (violoncelle).
En collaboration avec le festival de tango.
Un florilège de rythmes et de mélodies
aux couleurs de l'Espagne, de l'Italie
et de toute l'Amérique du Sud...

LUNDI 9 AOÛT // À 19H

Chapelle de Trévenaste à Sarzeau

Les 3 B : Bach,
Beethoven, Brahms

Avec (Florence Pavie) au piano
et au violoncelle (Aldo Ripoché).
Les trois premières sonates pour
violoncelle et piano de ces compositeurs
dont on dit qu'ils formaient, à eux trois,
la Sainte Trinité de la musique...

LUNDI 16 AOÛT // À 19H

Chapelle Notre-Dame de la Côte
à Penvins (Sarzeau)

Histoires de cordes

Avec Jean Marie Lions (violon),
Aldo Ripoché (violoncelle).
Musiques et petites histoires
divertissantes autour de 200 ans de
l'histoire de la musique...

Concert de clôture
du Circuit des Chapelles

LUNDI 23 AOÛT // À 19H

Église de Brillac à Sarzeau

Le charme du hautbois

Avec B. Pamouktchiev (hautbois) -
R. Weber (violon) et A. Weber (alto) -
au (violoncelle) A. Ripoché.
Pour redécouvrir cet instrument
merveilleux dans quelques-unes
des plus belles pages de son répertoire.

Naissances

Mars

Le 3 mars

TUAL-CHALOT Elisabeth

Avril

Le 20 avril

COZ MINAUD Marceau

Mariages

Mars

Le 13 mars - LE RUNIGO Fabrice
et ACEDO ORDONEZ Michelle

Le 20 mars - HÉLÈNE Hugo et DEEG Katrin

Avril

Le 7 mai - LEGER Vianney
et LITAUDON Philippine

Le 15 mai - SURZUR Frédéric
et RATEAU Alexandra

Le 22 mai - GUICHON Erwan
et LE BCEUF Karine

Décès

Mars

Le 8 mars - IZÉQUEL Gilles, 82 ans

Le 13 mars - NICOLAS
veuve CRÉDOU Yvette, 92 ans

Le 15 mars - BARRAGUÉ Jean, 87 ans

Le 17 mars - McCULLOUGH Ursula, 86 ans

Le 20 mars - VANESSE Christophe, 58 ans

Le 21 mars - LAUDRIEC Michel, 80 ans

Le 22 mars - DELGOVE Emmanuel, 81 ans

Le 27 mars - HURST

veuve NOËL Marie-Thérèse, 83 ans

Le 28 mars - CARRÉ Fernande, 95 ans

Avril

Le 4 avril - LOTODÉ Yves, 90 ans

Le 5 avril - CHAQUIN Pierre, 96 ans

Le 10 avril - LE QUINTREC Joséphine, 97 ans

Le 20 avril - ROUZIC Jean, 84 ans

Le 22 avril - GUILLEVIC Jacques, 74 ans

Le 27 avril - MAHÉ Jeannine, 90 ans

Le 27 avril - GODART Daniel, 73 ans

Le 28 avril - COQUEN

veuve EHANNO Marie-Thérèse, 90 ans

Le 28 avril - MAURICE

épouse JOSSE André, 84 ans

Mai

Le 1^{er} mai - DE MATTEIS Henri, 86 ans

Le 1^{er} mai - CRÉACH Yann, 29 ans

Le 10 mai - LE FRANC Michel, 77 ans

Le 13 mai - BOUYER

veuve LEGRIS Françoise, 89 ans

Le 15 mai - BARRÉ

veuve SÉVÉNO Louise, 99 ans

Le 20 mai - THÉBAUD

née LE TERNUEC Jeanne, 93 ans

Le 22 mai - GOUPIL Louis, 85 ans

Le 29 mai - MARZIN épouse MINGAM
Marie-Annick, 83 ans

Le 30 mai - LENOIR Robert, 93 ans

Juin

Le 1^{er} juin - PÉDRON

veuve LE CORRE Marthe, 99 ans

Le 2 juin - GUYADER

veuve VASSEUR Micheline 98 ans

Clin d'œil

Berthe Surcouf a eu 100 ans



Berthe Surcouf, a fêté le 8 juin dernier
son centième anniversaire, en com-
pagnie de sa fille. À cette occasion,
l'adjoite en charge des affaires sociales
et des solidarités, Cécile Le Sommer est
venue lui apporter un bouquet de fleurs
et lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Madame Surcouf est arrivée en dé-
cembre 2020 à la maison de retraite de
Francheville. Autrefois couturière, elle est
née à Paris dans le 11^e arrondissement.

Retrouvez toutes les

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

SUR SARZEAU.FR !



Comme l'été dernier en 2020, la crise liée au Covid-19 a fortement perturbé l'ensemble des programmations. De nombreux événements ont été annulés ou reportés. À l'heure où nous écrivons ces lignes, beaucoup de nos associations n'ont pas pris de décisions concernant leurs festivités d'été. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la commune sarzeau.fr (rubrique Agenda) ou le site internet de l'Office de Tourisme golfedumorbihan.bzh pour vous tenir informés des fêtes et événements prévus cet été et en septembre.

La commune de Sarzeau a néanmoins œuvré pour vous proposer une programmation variée, pour tous les âges et les goûts !

Les jeudis d'été

Concerts et marchés nocturnes



Objets divers, bijoux, vieux livres, vinyles... Venez découvrir tout ce que les artisans locaux vous proposent au marché artisanal du jeudi soir.

À la clé, de la musique avec un groupe différent chaque semaine !

**Tous les jeudis soirs
du 8 juillet au 26 août de 17h à 21h
Centre bourg de Sarzeau**



Restez connectés à nos événements avec l'application IMAGINA

Imagina est une application qui vous permet d'obtenir toutes les informations en temps réel sur ce qui vous entoure, de recevoir des notifications personnalisées et de partager vos expériences entre amis. Rendez-vous dans les espaces connectés à l'application : événements sportifs, concerts, marchés.

Téléchargez l'application puis recherchez « commune de Sarzeau » !

L'été au Jardin Lesage (et Cie)

Le programme de l'été au Jardin Lesage (et Cie) est aussi dense que varié. Durant les mois de juillet et d'août : arts du cirque, initiations crêpes et galettes bretonnes, contes, danses, lectures, concerts, théâtre, cinéma en plein air... vous sont proposés.



SANS OUBLIER...

La semaine celtique

DU 20 AU 24 JUILLET !



***Sous réserve COVID-19**

Les manifestations prévues au programme cet été à Sarzeau sont susceptibles d'être reportées voire annulées si la situation sanitaire devait évoluer. L'ensemble des événements se tiendront dans **le respect des distances et gestes barrières. Le port du masque est obligatoire.**